



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASF appelle les autorités nigériennes à respecter les droits procéduraux et les engagements du Niger suite à l'arrestation de Moussa Tchangari

06 décembre 2024

Ce mardi 3 décembre, le Secrétaire général de l'association Alternative Espaces Citoyens, Moussa Tchangari, a été arrêté à son domicile de Niamey.

Cette arrestation s'est déroulée dans le mépris des règles de procédure et des engagements internationaux du Niger, notamment en matière de préservation de la dignité humaine.

Monsieur Moussa Tchangari n'a pas été présenté à l'officier judiciaire, comme le prévoit le droit procédural du Niger. Durant cette période, l'intéressé a été soustrait au contrôle des institutions judiciaires et à l'accompagnement de son avocat.

Monsieur Moussa Tchangari est actuellement gardé à vue au service central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée de Niamey. ASF suit de près le déroulement de la procédure et veille au respect étroit des conditions légales de la garde à vue et de toutes les garanties procédurales.

Nous déplorons aussi le dispositif policier disproportionné mis en place et qui porte atteinte aux droits et libertés des membres de la famille du prévenu. Ceci est inacceptable dans un état de droit et est une violation des lois du Niger (notamment l'ordonnance 2023-02 du 28 juillet 2023 portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition au Niger).

ASF exprime tout son soutien envers Monsieur Moussa Tchangari et sa famille, et appelle les autorités à respecter les engagements du Niger en matière de respect des droits humains et de protection des défenseurs des droits humains.

Contact presse



Simon Mallet

Chargé de communication

smallet@asf.be